



# SKI CLUB VOSGIEN THANN

Courriel : [bea.thann@orange.fr](mailto:bea.thann@orange.fr) [scvt@thannski.com](mailto:scvt@thannski.com)

Site web : <http://scvt.thannski.com>

## TARIFS – LICENCES / CARTES NEIGE

### Saison 2024-2025 Demande de licence, carte neige ou carte de membre SCVThann

(Exemple :  
(NOM.....**Tartempion**..... Prénom.....**Jules**..... né(e) le..**12./6../1970**... Code **H** ...92 € )

#### Commande

NOM.....Prénom..... né(e) le...../...../.....Code ... .. €

NOM.....Prénom..... né(e) le...../...../.....Code ... .. €

NOM.....Prénom..... né(e) le...../...../.....Code ... .. €

NOM.....Prénom..... né(e) le...../...../.....Code ... .. €

Montant total .....€

Adresse.....

Tél.....

E-Mail.....

#### Codes et montants sont à reporter ci dessus :

A_	Licence Compétiteur Adulte // Assurance Optimum	170 €
B_	Licence Dirigeant ( comité, entraîneur, MF etc ) // Assurance Primo	70 €
C_	Licence Dirigeant ( comité, entraîneur, MF etc ) // Assurance Medium	85 €
D_	Licence Dirigeant ( comité, entraîneur, MF etc ) // Assurance Optimum	100 €
E_	Carte Neige Actif "Assurance Primo" ( service refuge ou télési )	75 €
F_	Carte Neige Actif "Assurance Medium" ( service refuge ou télési )	91 €
G_	Carte Neige Jeune "Assurance Primo"	71 €
H_	Carte Neige Adulte Passif ou Honoraire " Assurance Primo"	92 €
I_	Carte Neige Adulte Passif ou Honoraire "Assurance Medium"	101 €
J_	Carte Neige Famille Actif Assurance Medium	264 €
K_	Carte Neige Famille Passif ou Honoraire Assurance Medium	274 €
L_	Carte de Membre du SCV Thann	27 €
M_	Carte de Membre du SCV Thann « Couple »	37 €

N\_ Pass-découverte ..... 6 €

O\_ Ticket course ..... 17€

**Pour les compétiteurs, documents à adresser à Madeleine LAMY (61 rue des libellules, 68290 Masevaux), accompagné du règlement par chèque bancaire à l'ordre de Ski Club Vosgien Thann.**



# SKI CLUB VOSGIEN THANN

Courriel : [bea.thann@orange.fr](mailto:bea.thann@orange.fr) [scvt@thannski.com](mailto:scvt@thannski.com)

Site web : <http://scvt.thannski.com>

Garanties	Base	Primo	Medium	Optimum
Responsabilité civile	x	x	x	x
Défense / Recours	x	x	x	x
Frais de secours		x	x	x
Transport sanitaire		x	x	x
Forfait remontée mécanique / cours ski			x	x
Perte et vol du forfait saison			x	x
Bris de skis			x	x
Location de skis				x
Frais de soins			x	x
Individuelle accident ( décès, invalidité )			x	x
Assistance / Rapatriement			x	x
Info.complémentaires sur le dépliant remis à chaque adhérent				

**Nous rappelons que les licences « compétiteurs » et « dirigeant » s'adressent, comme leur nom l'indique, aux compétiteurs et dirigeants de l'association (moniteurs, entraîneurs et dirigeants). Pour des raisons de couverture des responsables du SCVT, il est rappelé que tous les membres (actifs ou non, skieurs ou non) participant aux activités organisées par le club (événements liés à la pratique du ski ou autres activités sportives organisées par le club) doivent être en possession d'un titre fédéral : licence, carte neige ou pass découverte ; à défaut, ils ne sont pas couverts et se mettent en porta faute avec le règlement de la fédération à laquelle nous sommes affiliés « FFS ».**

Les prix correspondant aux différentes prestations (cotisation du Club incluse dans les licences et cartes neige) figurent dans le tableau ci-dessus.

Veillez à bien vérifier les garanties des différentes options indiquées dans le tableau ci-dessus.

Les compétiteurs et dirigeants, quant à eux, sont redevables de la couverture maximale et même plus en consultant les avantages de l'**option ELITE**.

Les cartes neige « famille » s'adressant à un foyer d'au moins quatre membres (2 parents et 2 enfants mineurs) ne comporte qu'un seul type de couverture identique à celui de la carte neige « loisirs ».

Il est rappelé que la possession de la licence ou de la carte-neige « Membre actif », ainsi que les cartes membres sympathisants (détendeurs ou non d'un titre fédéral) délivrées par le SCVThann, permettent de bénéficier de tarifs préférentiels au remonte-pente, au refuge du Thanner Hubel et autres prestations. Ces derniers (membres sympathisants) devront s'acquitter d'une cotisation individuelle de 27 € et 37 € pour un couple. Cette adhésion leur permettra de recevoir nos bulletins d'informations et autres liés à nos activités et à nos manifestations par le biais des adresses électroniques qu'ils peuvent nous faire parvenir afin d'assurer une bonne communication.

**PS – Tout courrier relatif aux cotisations et titres fédéraux est adressé à :**

Madeleine LAMY 61 rue des Libellules 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK  
e-mail : [madeleinelamy@gmail.com](mailto:madeleinelamy@gmail.com)